

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 6 avril 2022

DEL_20220406_04

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **22**
De votants **24**

L'an deux mille vingt-deux, le six avril
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Compte de résultat
2021 et affectation
pour 2022**

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Laurence FREMINET
Gilles BRIAND – Emilie CORDIER – Hervé MORICE – Véronique JULIOT
Sébastien WAÏRY - Myriam LEROUX (Départ à 20h54) - Benoît PICHARD
Jean-Pierre LE CROM - Eric MEIGNEN – Denis ROULAND
Patricia L'ECORSIER - Stéphanie BURNEL (départ à 20h20)
Cécile OLIVIER – Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS – David PELON – Françoise HAFFRAY
Didier NOUZILLEAU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER

Et que la convocation avait été faite le

Absents : Christelle POHON – Isabelle GUENEGO - Michel CONANEC
Colette GARRIGUES – Alain DESMARS
Mme Patricia L'ECORSIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

30 mars 2022

Il y a lieu dans le cadre de la Comptabilité M14, d'affecter les résultats de l'exercice, sur le budget primitif 2022.

Il faut rappeler que dans le cadre du budget primitif 2022, une ligne de virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est prévue.

Il est proposé d'affecter au final, au vu de l'excédent cumulé de fonctionnement (3 691 589.88 €), un montant de 3 000 000.00 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (compte 1068 'excédents de fonctionnement capitalisés)

De plus, les affectations suivantes sont proposées :

- o Dans les recettes de fonctionnement, reprise d'une partie du résultat de fonctionnement (compte 002) pour : 691 589.88 €
- o dans les dépenses d'investissement, reprise du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (compte 001) pour : - 1 793 225.71 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_04-DE

Synthèse de l'affectation du résultat

Opérations	Montant
Excédent cumulé de fonctionnement	3 691 589.88 €
Capitalisation en Investissement - Article 1068	3 000 000.00 €
Reprise en fonctionnement - Article 002	691 589.88 €
Résultat cumulé d'investissement	
Report en dépense d'investissement - Article 001	- 1 793 225.71 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis favorable de la commission Finances en date du 28 mars 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

Article 1 : d'affecter le résultat tel que figurant dans le tableau ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	21
Voix contre	0
Abstentions	3



Pour extrait conforme
Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 19/04/2022 -Préfet le :
Reçu en préfecture le 19/04/2022 -Préfet le :
Retour en Mairie le : **SLOW**
Affiché le 19/04/2022
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_04-DE